



Rapport Alloncle-Bolloré : une déclaration de guerre contre le service public

Le rapport de la commission d'enquête sur l'audiovisuel public est désormais public. Les syndicats CGT France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et Ina en prennent acte - et le dénoncent pour ce qu'il est : **non pas un diagnostic, mais un pamphlet politique au service d'une stratégie de démolition assumée.**

Des préconisations en mode "massacre à la tronçonneuse"

Les 69 préconisations du rapport sont à l'image des auditions menées par le rapporteur : **incohérentes, absurdes, aveuglées par l'idéologie et n'ayant aucun lien avec la réalité de nos entreprises.**

"Économiser" un milliard d'euros sur le budget de l'audiovisuel public, cela signifie un plan social massif pour les salarié·es de l'audiovisuel public, mais aussi dans la plupart des industries de la culture, des sociétés de production au cinéma en passant par l'animation. Un milliard d'euros en moins, cela veut dire qu'il y aura **des coupes franches dans les programmes.** Parmi les "pistes" suggérées par Charles-Henri Alloncle, on trouve la réduction drastique des événements sportifs et des programmes pour la jeunesse. Citons par exemple la suppression de Mouv déjà quasiment actée par la direction de Radio France en avril 2025 avec son basculement sur le web et la réduction sévère de ses programmes, en raison des coupes budgétaires.

Les autres préconisations attestent aussi d'une **furieuse envie de détruire** : fusionner Franceinfo et France 24, les réseaux locaux France 3 et ICI, l'INA et la BNF, France 5 et France 2, faire disparaître l'un des 2 orchestres de Radio France, supprimer France 4 et France TV Slash. Que veut dire fusionner des chaînes qui n'ont ni le même cahier des charges, ni le même public, si ce n'est faire des économies sur le dos de la diversité des contenus ? Que signifie supprimer des contenus qui attirent de l'audience, si ce n'est vouloir affaiblir l'audiovisuel public au profit de ses concurrents privés ? Comment interpréter un rapport qui ne raisonne qu'en terme de "coût", alors que l'audiovisuel public est dégagé des objectifs de rentabilité et doit poursuivre des missions délaissées par le privé parce qu'elles ne sont pas rentables ?

D'autres préconisations s'avèrent en contradiction directe avec l'attitude du rapporteur tout au long des auditions. En bon procureur, il n'a eu de cesse de rappeler les fonctions exercées par certain·es auditionné·es au sein de cabinets ministériels ou politiques, pour mieux jeter le soupçon de collusion politique sur l'audiovisuel public. Et voilà que Charles-Henri Alloncle suggère de **redonner au Président de la République le pouvoir de nommer les dirigeant·es de l'audiovisuel public !** Sans parler de la tutelle de l'audiovisuel public, qu'il voudrait voir transférée au

Premier ministre. L'audiovisuel public mis au pas, voilà le rêve de Charles-Henri Alloncle.

Sur la neutralité, les recommandations du rapporteur confinent à l'hypocrisie. D'un côté, les salarié·es de l'audiovisuel public qui apparaissent publiquement dans l'exercice de leur activité devraient observer une "obligation de neutralité", y compris en dehors de l'antenne. L'examen de l'application de cette mesure ne tient pas deux minutes, sauf à vouloir mettre en place une surveillance généralisée des personnels et porter gravement atteinte aux libertés syndicales. De l'autre, pour pallier un supposé manque de neutralité du service public, celui-ci devrait remplacer ses éditorialistes par des éditorialistes issus de la presse d'opinion privée. **Aux salarié·es du service public la (l'auto-) censure, aux autres la permission de prendre parti !**

Un tribunal, pas une commission

Les syndicats CGT France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et Ina ne sont **pas surpris de lire un tel torchon**. Pendant six mois, le rapporteur Charles-Henri Alloncle a transformé cette commission en instrument d'accusation. Nos syndicats auditionnés en ont fait l'expérience directe : questions énonçant des contre-vérités, réponses tronquées, extraits recyclés à des fins de propagande sur les réseaux sociaux du rapporteur et dans les médias Europe 1, JDD et CNews - sans jamais laisser apparaître les réponses qui démentaient les affirmations. Une entreprise de désinformation méthodique.

Cette entreprise n'est pas le fait d'un seul homme. Le Monde a révélé que des questions avaient été fournies à des membres de la commission par Lagardère News, propriété de Vincent Bolloré — ennemi déclaré du service public. L'ingérence est documentée. Elle n'a pas empêché la publication du rapport, mais Charles-Henri Alloncle est désormais visé par une plainte, déposée contre X par l'association AC !! Anti-corruption, pour "prise illégale d'intérêts" et "trafic d'influence passif".

Une offensive qui s'inscrit dans la durée

Ce rapport ne surgit pas du néant. **Il s'inscrit dans une maltraitance sociale et budgétaire de longue date** : suppression de la contribution à l'audiovisuel public en 2022, réductions budgétaires (86 millions d'euros retirés en 2026), plus de 1 500 ETP supprimés à France Télévisions en dix ans - avec de nouvelles suppressions annoncées cette année, et quasiment autant à Radio France avec des conséquences directes sur sa production internalisée. Pendant ce temps, les salarié·es subissent une recrudescence d'agressions : six journalistes de Radio France victimes de violences ou d'injures depuis le début de l'année seulement.

Symbole de ces attaques institutionnalisées, Rachida Dati, auditionnée par la commission d'enquête en tant que ministre de la Culture, a accusé sous serment le magazine *Complément d'enquête* d'avoir tenté de soudoyer son frère en échange d'un faux témoignage. Les éléments sont désormais dans les mains du Bureau de l'Assemblée, qui doit statuer sur les suites à donner.

La commission, elle, a soigneusement évité les vrais sujets : indépendance des rédactions, sanctuarisation des moyens, respect des missions de service public,

ingérences étrangères. Ces questions méritaient un débat sérieux. Il n'a pas eu lieu.

La complicité du bloc central dans ce moment de bascule

Derrière les discours policés sur le pluralisme et la neutralité, une réalité s'impose : les huit abstentions du bloc central ont permis l'adoption de ce texte. Sans elles, le rapport tombait. En choisissant de ne pas choisir, ces élu·es ont apposé - indirectement, mais réellement - le sceau de nos institutions républicaines sur un récit biaisé. Complicité ou complaisance ? La nuance importe peu : le résultat est le même.

Ce que nous vivons a un nom. La trumpisation de l'information - **ce glissement où le journalisme cesse d'être un bien public soumis au jugement par les pairs pour devenir un outil au service d'agendas politiques** - n'est plus une menace abstraite. C'est aussi la trumpisation de l'espace public. Charles-Henri Alloncle vient d'en faire la démonstration au cœur même de l'Assemblée nationale, avec la bienveillance d'une partie de la représentation nationale.

Les syndicats CGT de l'audiovisuel public ne se résigneront pas. Ce rapport sera combattu ligne après ligne, chiffre après chiffre. L'audiovisuel public mérite mieux qu'un procès en sorcellerie.

Les syndicats CGT France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, Ina

Paris, le 5 mai 2026